

Compte-rendu du Conseil Municipal du 9 septembre 2010.

Présents: C. CORMIER, Y. COURET, A. BOULAIN, E. LABASTE, J.P. LAUDINET, T. PEYRES, R. LARRODE, C. LUX, M. BRIENT, A. CHASSEUR, P. LAULOM, T. GUILLOT, P. VENDRIOS

Excusée: F. HOURQUEBIE,

Secrétaire de séance : A. BOULAIN

Approbation du compte-rendu du 16 juillet 2010

Approbation à l'unanimité

Compte-rendu des commissions

- **Commission Bâtiments**
 - **Aménagement du nouveau local de l'agence postale :**
Travaux réalisés : pose des menuiseries extérieures, grilles et peinture.
L'agencement intérieur sera effectué début novembre
 - **Salle de la Chasse :**
Le carrelage est terminé. La chambre froide sera installée mi-septembre.
 - **Ecole primaire :**
Constatation de grandes fissures au niveau de la façade et du préau.
 - **Eglise :**
Une plainte a été déposée à la gendarmerie pour le vol des descentes d'eau en cuivre.
- **Commission voirie**
 - Les panneaux des noms des rues seront installés le samedi 11 septembre. En ce qui concerne la numérotation des maisons, un courrier d'information sera envoyé par la mairie à chaque propriétaire concerné.
 - Le nouveau plan de la commune va être installé devant la mairie.
 - Des travaux de peinture routière réalisés en régie sont bientôt terminés.
 - Le fauchage général se poursuit.

Le point sur la rentrée scolaire

122 élèves ont fait leur rentrée pour l'année scolaire 2010-2011.

Répartition des classes :

Petite Section- Moyenne Section	22
Grande Section - CP	24
CP – CE1	26
CE2 – CM1	24
CM1 – CM2	25

Marc BRIENT a réuni le personnel scolaire pour l'organisation des services cantine et garderie, sachant qu'il y a une ATSEM en moins et deux services à la cantine.

Compte tenu des difficultés rencontrées lors du nettoyage des classes à cause des gravillons provenant de l'extérieur, une estimation du coût pour le revêtement de la cour a été sollicitée par le Conseil Municipal.

Décisions modificatives

○ **Achat réfrigérateur à la cantine**

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire d'acquérir un réfrigérateur grand volume à la cantine. Montant : 642 € TTC. Pour cela, il faut prendre une décision modificative. Les fonds nécessaires seront prélevés sur le compte des dépenses imprévues en investissement.

Approuvé à l'unanimité

○ **Participation voyages scolaires**

Monsieur le Maire rappelle que la commune a fixé à 20 % le taux de la subvention de la commune sur la part restant à la charge des familles St Lonnaises pour les voyages organisés par les établissements scolaires publics. Cette année, les demandes sont nombreuses et il est nécessaire d'abonder de 500 € le compte prévu à cet effet dans le budget. Ce montant sera prélevé sur le compte des dépenses imprévues de fonctionnement.

Approuvé à l'unanimité.

Création d'un poste d'Adjoint d'animation de 1^{ère} classe

Suite à la délibération déterminant les taux de promotion au titre de l'avancement de grade 2010, au tableau d'avancement proposé par le Centre de Gestion, à la réussite de Melle SIBERCHICOT Céline à l'examen professionnel, il convient de créer le poste suivant à compter du 01/10/2010 :

Un poste d'Adjoint d'animation de 1^{ère} classe à temps non complet.

Il convient également de supprimer le poste suivant du tableau des effectifs de la commune :

Un poste d'Adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps non complet.

Approuvé à l'unanimité.

Avenant n°1 convention pôle retraites avec le CDG 40

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'une convention a été signée le 1^{er} juillet 2007 avec le CDG 40 permettant à la commune d'adhérer au service « pôle retraite ». Ce service a pour mission d'assister les collectivités territoriales dans la préparation des dossiers retraites des agents CNRACL. Cette convention a été signée pour trois ans et a pris fin le 30 juin 2010.

Aussi, Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'avenant n°1 à cette convention. L'objet de cet avenant est de reconduire en l'état, pour une période de six mois, du 1^{er} juillet 2010 au 31 décembre 2010, la convention actuelle dans l'attente de la publication de la nouvelle loi portant sur la réforme des régimes de retraites.

Le tarif proposé par le CDG 40 est fixé à 75 €, montant fixé par rapport au nombre d'agents CNRACL dans la collectivité.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur la suite à donner à cet avenant.

Avenant approuvé à l'unanimité.

Concours maisons fleuries

La commission a fixé au 9 octobre à 11 heures, la remise des prix du traditionnel concours des maisons fleuries.

Projet Musée de la Mine

Le Conseil Municipal, décide, après en avoir délibéré,

D'autoriser Monsieur le Maire à monter un dossier de demande de subvention au titre du programme Leader afin d'envisager l'éventuelle création d'un musée de la mine.

Modification des réseaux eaux usées

Pour des raisons techniques, le réseau public des eaux usées du «Restaurant du Fronton» sera modifié. La prise en charge de ces travaux sera répartie entre 3 partenaires :

- Le SIBVA pour la boîte de branchement et le raccordement
- Le propriétaire, Monsieur DUTHIL, pour la fourniture des matériaux
- La commune de St Lon pour la réalisation des travaux.

A l'issue de l'opération, l'ouvrage sera définitivement remis au propriétaire

Le point sur les fêtes locales

Cette année, le bilan des fêtes a été positif, avec la diversité des activités (repas, spectacles, structures gonflables, feu d'artifice ...).

Question et informations diverses

○ Marché accessibilité

Concernant la procédure de Marché Public pour l'élaboration des PAVE et diagnostic ERP lancé par le groupement de commandes dont la Commune de Saint-Lon est le mandataire et suite à la première réunion de la commission d'appel d'Offres :

22 bureaux d'études ont demandé le dossier de consultation et 7 ont envoyé une proposition.

La commission d'appel d'offres s'est réunie pour l'ouverture des plis et l'examen des candidatures mais le choix du bureau d'étude n'a pas encore été fait car un complément d'informations a été demandé à certains candidats.

○ Mise à disposition équipements sportifs auprès de la SESSAD

Suite à la convention signée avec la SESSAD, la commune mettra à disposition de l'association le Mur à Gauche et le terrain de loisirs tous les vendredis matins.

○ Réunion de la commission PLU

La prochaine réunion avec le bureau d'étude Axe et Site est prévue le 14 septembre à 14 heures.

○ Un logement HLM de type T3 est disponible Voie Nouvelle de Lalanne.

○ Garderie: un problème de respect des horaires de fermeture de la garderie est soulevé. Monsieur le Maire demande à l'adjoint chargé de l'éducation d'analyser cette situation..

○ Nuits d'été en Pays d'Orthe : constat assez moyen au niveau de la fréquentation.

○ Monsieur le Maire rend compte de la dernière réunion avec le SYDEC, l'ERDF et l'Association des Maires. Dorénavant, toutes les extensions et tous les renforcements des réseaux publics seront à la charge de la collectivité.

A. BOULAIN

M. BRIENT

A. CHASSEUR

C. CORMIER

Y. COURET

T. GUILLOT

F. HOURQUEBIE

E. LABASTE

JP. LAUDINET

R. LARRODE

Excusée

P. LAULOM

C. LUX

T. PEYRES

P. VENDRIOS